



Permanences du collège

publié le 03/07/2020

Le secrétariat sera ouvert

En juillet : du lundi 6 au vendredi 10 juillet de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (le mercredi de 9h00 à 12h00)

En août : du mardi 25 au vendredi 28 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Merci de votre compréhension et vous souhaite également de bonnes vacances.

Audrey



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.